pension de vieillesse et, dans le cas de l'affirmative, de combien de personnes s'agit-il et si celles-ci sont réparties par province, quel en est le nombre pour chaque province? L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1, 2, 3, 4 et 5. Les données qui suivent sont du mois d'août 1970.

	TN.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Québec	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	СВ.	T.N0.	Yukon
1.	31,713	12,340	70,854	53,479	401,762	624,977	94, 175	92,722	114,557	197,609	808	462
2.	24,938	8,495	42,166	32,693	227,425	252,139	47, 777	45,076	57,568	85,490	665	248
3.	19,408	5,394	26,092	21,157	150,077	123,587	25, 621	25,344	32,471	46,172	584	203
4.	\$29.64	\$28.09	\$28.96	\$28.25	\$28.45	\$25.01	\$27.82	\$27.35	\$31.53	\$26.92	\$31.83	\$31.18

Moyenne pour le Canada: \$27.41

5. Les résultats de la première ligne intéressent les personnes qui ont reçu une pension de sécurité de la vieillesse en août 1970. Certaines d'entre elles peuvent résider en permanence à l'étranger, d'autres provisoirement. Ces personnes sont considérées comme relevant des différentes provinces; le nombre pour chaque province figure comme il suit:

TN.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Québec	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.	T.N0.	Yukon
86	61	313	279	2,895	5,120	573	502	696	2,889	2	4

Total pour le Canada: 13,420

Le supplément du revenu garanti n'est payable en dehors du Canada que dans les six mois suivant le départ à l'étranger. Aucune donnée n'est disponible quant au nombre de bénéficiaires du supplément en dehors du Canada.

LES APPELS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Question nº 105-M. Mazankowski:

- 1. Combien d'appels en matière d'immigration sont en instance contre des ordonnances d'expulsion?
- 2. Quelles dispositions prend-on pour atténuer le problème?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. 3,751 au 1er octobre 1970.

2. Ces appels en instance devant la Commission d'appel de l'immigration concernent en grande partie des personnes qui sont venues au pays à titre de visiteur et qui, par la suite, ont présenté une demande de résidence permanente. Bon nombre de celles-ci ne répondent pas aux conditions d'admission imposées aux immigrants. Lorsque ces personnes refusent de quitter le pays comme il leur est demandé de le faire, une ordonnance d'expulsion est rendue à leur endroit; la plupart d'entre elles exercent alors leur droit d'interjeter appel devant la Commission d'appel de l'immigation. Le ministère et la Commission se rendent bien compte des problèmes que crée cette accumulation de cas en retard et ils cherchent depuis quelque temps déjà à les résoudre. Le ministère a chargé M° Joseph Sedgwick, c.r., d'étudier le sujet; on s'attend à ce qu'il remette très bientôt son rapport. De nombreuses solutions ont été proposées, y compris des modifications à la présente loi sur la Commission d'appel de l'immigration; ces suggestions figurent au programme législatif de la présente session.

LE PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE, BURNABY

Question nº 111-Mme MacInnis:

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration verset-il une somme au ministère de l'Éducation ou au ministère du Travail de la Colombie-Britannique pour chacun des étudiants commandités par la main-d'œuvre à la British Columbia Vocational School de Burnaby et, dans l'affirmative, combien verse-t-on par étudiant?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Oui. Le ministère rembourse à la par place d'étudiant sont les suivants: Entretien d'aéronefs, \$1,680; boulangerie, \$1,540; rattrapage scolaire, 10°, \$1,680; rattrapage scolaire, 12°, \$700; préposé aux services des immeubles, \$140; cuisinier en général, \$1,540; commerce général, \$700; tenue de livres et comptabilité, \$1,400; rattrapage en commerce et options avancées, \$1,680; reportage judiciaire, \$1,120; secrétariat en commerce, \$1,400; dessin, mécanique, \$1,400; dessin, construction, \$1,400; service des petits appareils, Phase 1, \$420; service des petits appareils, Phase 2, \$700; technicien en électronique, \$1,400; traitement de la viande, \$1,120; entretien et réparation de machines, \$700; sténotypiste, \$1,400; soudure en général, \$1,400; rattrapage en soudure, \$1,400.

province le coût réel de la formation. Les frais estimatifs

LA NOUVELLE CONCEPTION DES PASSEPORTS

Question nº 129-M. Forrestall:

Le gouvernement peut-il dire si on a progressé dans la nouvelle conception des documents de voyage, comme le passeport, en vue de l'utilisation des techniques de l'ordination, plus particulièrement en ce qui touche le travail en cours dans ce domaine par l'OACI?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le groupe d'étude de l'OACI, mis sur pied pour enquêter sur les possibilités d'amélioration des titres de voyage en faisant appel aux techniques de lecture par ordinateur a réalisé certains progrès. En tant que membre du groupe, le Canada a participé aux deux réunions qui ont au lieu. Cependant, il reste encore beaucoup de travail d'élaboration à effectuer. Dans son travail, le groupe doit tenir compte d'éléments tels que la sécurité et le format du document, les matériaux et les méthodes de production, enfin les frais que l'opération comporte, tant pour les gouvernements que pour les particuliers qui voyagent. La décision définitive quant à savoir si un tel document est économiquement réalisable dépendra des conclusions et des recommandations du groupe d'étude et, en dernière analyse, de l'acceptation de celles-ci par l'OACI à titre de norme à conseiller.